



AMÉNAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE RUE JEANNE D'ARC : TRAVAUX SUR LE CARREFOUR ENTRE LA RUE JEANNE D'ARC ET LA RUE DU MARÉCHAL FRANCHET D'ESPEREY



POURQUOI CES TRAVAUX ?

Les aménagements de la rue Jeanne d'Arc doivent permettre de donner plus de place aux mobilités actives. En effet, la future rue accueillera une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée ainsi que des espaces plus agréables et végétalisés. Deux voies permettront toujours aux véhicules de circuler tout le long de la rue mais le partage de l'espace public sera revu afin d'améliorer le confort et la sécurité des piétons. Les croisements avec les rues qui rejoignent et qui traversent la rue Jeanne d'Arc seront également adaptés pour garantir la continuité des voies.

Dans cette démarche, pour l'adaptation du carrefour entre la rue Jeanne d'Arc et la rue du Maréchal Franchet d'Esperey, des travaux de voirie doivent être entrepris sur la rue du Maréchal Franchet d'Esperey.



CALENDRIER ET DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Pour permettre la bonne réalisation de ces travaux, des conditions particulières de circulation seront mises en place temporairement.

Du lundi 20 juin au vendredi 29 juillet 2022

- La rue du Maréchal Franchet d'Esperey sera fermée à la circulation
- L'accès et la sortie des riverains seront maintenus par la rue du Docteur Bernheim

La Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy, conscientes de la gêne occasionnée, vous remercient de votre compréhension.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
VOUS POUVEZ CONTACTER :**

Didier CINTRACT

Coordination des travaux sur la voirie
Ville de Nancy

06 11 73 75 09

Yannick LEFEVRE

Service aménagement et
grandes infrastructures
Métropole du Grand Nancy

06 17 71 32 78